

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

FRANCE.

Paris, le 29 juin. — Samedi dernier, à une heure de l'après-midi, le corps diplomatique a eu l'honneur d'être reçu par le roi et la reine des Belges, au palais des Tuileries, pavillon Marsan.

La réunion était nombreuse et brillante. On y remarquait L. Exc. les ambassadeurs d'Autriche, d'Espagne, de Sardaigne, d'Angleterre, de Turquie, les ministres plénipotentiaires de Suède, de Prusse, de Saxe, de Portugal, de Grèce, de Brésil, de Danemarck, les ministres résidents de Toscane, de Mecklembourg-Schweïn, les chargés d'affaires du Saint-Siège, des Deux-Siciles, de Saxe-Weimar, de Suisse, du Chili et des Etats Unis Mexicains.

On a remarqué que M. Garnier-Pagès n'était pas parmi les députés de l'opposition qui sont allés aux Tuileries; aucun des membres de l'opposition légitimiste ne figurait dans cette réunion, qui se composait de cent cinquante députés, dont le tiers était en costume.

Il paraît qu'Alibeu ne conserve plus la même assurance que le jour de son arrestation. Il a, dit-on, passé une nuit assez tranquille; mais depuis ce matin, il paraît soucieux et réfléchi. Néanmoins, il mange avec assez d'appétit. On a remarqué que, lorsqu'il se croit seul, une profonde tristesse s'empare de lui. Alors il se croise les bras et se promène dans son cachot, la tête baissée, paraissant se livrer à de pénibles réflexions. Le moindre bruit le trouble et l'inquiète; et il ne reprend son calme apparent que lorsqu'on se présente pour l'interroger. Ses réponses sont généralement brèves et froides, et continuent toujours à faire croire qu'il n'a pas de complices.

On assure que la rédaction du rapport préparatoire est déjà arrêtée; que la commission, formée en chambre du conseil l'entendra après-demain, et que si aucun incident nouveau ne vient compliquer la marche de la procédure, les débats publics pourront avoir lieu dans la première huitaine de juillet.

Depuis avant hier, quarante-cinq à cinquante arrestations préventives ont été faites en vertu de mandats, décernés par M. le préfet de police et par M. Zangiacomi, juge d'instruction. Nous croyons devoir taire, quant à présent, les noms des personnes arrêtées. Seulement nous pouvons assurer que la plupart ont été déjà impliquées dans les divers événements politiques qui ont suivi la révolution de juillet. Il est probable qu'un très-grand nombre sera mis en liberté après le premier interrogatoire. Il ne semble pas, en effet, que ces arrestations aient un rapport direct avec l'attentat du 25; car la juridiction ordinaire est saisie, et l'instruction doit se suivre devant le tribunal de première instance.

On s'entretenait hier vers trois heures, au Palais-de-Justice et aux abords de la Conciergerie, d'un bruit assez étrange. On assurait qu'entre midi et une heure, Alibeu,

ayant trompé pendant quelques instans la surveillance de ses gardiens, avait cherché à attenter à ses jours. Comme les versions sont différentes sur les moyens employés par Alibeu, nous nous abstenons de les reproduire. Le fait cependant était, disait-on, rapporté par des personnes ayant accès à la Conciergerie, et tout le monde y ajoutait foi.

— Avant-hier, quand M. le président Pasquier l'a quitté, à quatre heures, Alibeu lui a dit: J'espère que vous ne reviendrez pas de la journée, et que je ne vous verrai pas avant demain midi. J'en ai assez pour aujourd'hui. J'ai besoin de me reposer.

Alibeu a constamment deux gardiens dans sa chambre. Il dit souvent: « J'aurais la clé des champs, que je reviendrais toujours me constituer prisonnier au moment du procès. »

Il a mangé beaucoup dans les premiers momens de sa captivité; mais son appétit diminue beaucoup à présent.

(Courrier Français.)

— La justice a pensé qu'elle pourrait découvrir dans certains lieux de la maison qu'habitait Alibeu, quelques notes manuscrites établissant des antécédens de l'assassin.

M. Zangiacomi, juge d'instruction, a ordonné que les fosses d'aisance de cette maison, dont M. Batisa est principal locataire, seraient immédiatement explorées par un vidangeur, en présence d'un commissaire de police désigné ad hoc. Cette nuit, M. Yon, assisté d'un grand nombre d'agens de police s'y est présenté. A leur arrivée tous les habitans du quartier sont accourus par curiosité.

Tous les objets retirés de la fosse ont été désinfectés par un chimiste, à l'aide de chlorure de chaux ou du sodium. On y a trouvé entr'autres des papiers. Ils ont été nettoyés avec tant de succès qu'il a été possible, non sans beaucoup de difficultés, de réunir chacun d'eux de manière à rendre intelligible le sens de chaque phrase.

De nombreuses notes écrites de la main d'Alibeu ont été rassemblées avec ordre, et de leur ensemble il paraît résulter la preuve que cet homme avait depuis bien long-temps jeté ses idées politiques sur le papier; il y traite, dit-on, du budget, d'un plan de perfectionnement social, et d'autres utopies auxquelles il ne manque sans doute que d'être praticables.

— On lit dans le *Constitutionnel*: « De nombreuses arrestations dont le chiffre s'élève, dit-on, à près de 80, ont été exécutées ce matin par suite des mandats décernés par M. le préfet de police, pour fait de participation à des sociétés secrètes non autorisées. La plupart des personnes ainsi arrêtées sont des jeunes gens appartenant en majeure partie à la classe ouvrière et habitant le cinquième et douzième arrondissemens. Parmi les personnes arrêtées, on cite MM. Allaux, père et fils, marchands de porcelaines, rue d'Angoulême, n. 14; M. Allaux, leur parent, marchand de bois, rue des Trois Bornes; et M. Mouchot, marchand boulanger, rue Descartes, capitaine de la garde nationale dans la 12me légion.

— Le forage du puits artésien des abattoirs de Grenelle

se poursuit avec persévérance. La sonde arrive en ce moment à l'énorme profondeur de mille pieds, et toujours elle rapporte des craies avec silex; cependant, si l'on en croyait les prévisions du foreur, l'eau ne devrait pas tarder de jaillir, c'est toujours quand la sonde est arrivée dans la couche des craies verdâtres et sableuses, dit M. Mulot, que les eaux ont jailli à tous les puits artésiens qui ont été forés dans les environs de Paris, et la sonde commence à pénétrer dans cette couche. La sonde formée, comme on sait, d'énormes barres de fer ajustées bout à bout, pèse en ce moment 14 milliers. Il faut deux puissans cabestans à manège pour la monter ou la descendre.

— On vient de faire, dans une société située près de Tours, appelée le château de Cagé, un sondage dont le succès n'a point encore eu d'exemple en France. On a rencontré à la profondeur de 375 à 390 pieds, et après 75 jours de travail, des nappes d'eau ascendantes d'une telle abondance, qu'elles fournissent, à 3 pieds au-dessus du sol, 2550 litres d'eau à la minute.

— Suivant les nouvelles de Syrie, l'expédition anglaise de l'Euphrate, sous les ordres du colonel Chesney, après avoir surmonté de grands obstacles, et quand les deux bateaux à vapeur, *l'Euphrate* et *le Tigre*, avaient déjà commencé leur navigation, a éprouvé un accident. L'un des bateaux à vapeur a échoué sur un écueil où l'on était occupé à le réparer.

(Mercure de Souabe.)

BULLETIN POLITIQUE.

On écrit de Constantinople, le 8 juin :

La rupture entre la Porte et lord Ponsomby continue et menace de devenir de plus en plus sérieuse. Le noble lord paraît être fâché gravement, car tandis que la Porte fait des efforts pour se réconcilier, il ne cherche qu'à rendre toute réconciliation impossible. Les ministres turcs ont résolu maintenant de négocier directement avec le cabinet anglais, et à cette fin ils ont envoyé un courrier à Londres. Ce courrier passera par Paris pour y porter des instructions à l'ambassadeur turc, relativement à la même affaire. La Porte paraît solliciter la médiation du cabinet français dans l'affaire Churchill. Cette médiation ne lui sera pas facilement refusée, quoique l'amiral Roussin se conduise ici avec beaucoup de réserve et cherche à éviter tout ce qui pourrait le commettre dans l'altercation entre la Porte et lord Ponsomby. D'ailleurs, il n'approuve pas la conduite de son collègue, qui veut à tout prix la destitution du Reis-Effendi. On ne croit pas du reste, que l'affaire soit poussée aux extrêmes, et que le cabinet anglais, plus calme que son ambassadeur insiste pour la démission d'un fonctionnaire fort aimé du sultan et qui n'a eu d'autre faute que d'avoir été indifférent à l'égard d'un acte peu grave aux yeux d'un Turc.

Il réfléchira d'ailleurs que des dissensions pareilles ne font qu'éloigner la Porte de l'Angleterre et resserrer ses liens avec la Russie.

— Mais les marins espagnols à cette heure, monsieur, sont les plus mauvais marins du monde; avec des forces six fois plus considérables que leurs ennemis, ils n'ont pu garder l'entrée du détroit... et si je prends le commandement de la flotte, monsieur, la première chose que je ferai sera de prier messieurs des états de me donner libre manœuvre, et de me permettre de ne pas me mêler à ces *Dons*, qui, loin de me servir, m'embarrasseraient fort. C'est pour cela, monsieur, que je trouve que messieurs des Etats ne mettent pas assez de vaisseaux en mer pour cette expédition.

— Mais, monsieur l'amiral, les dépenses ont été si grandes pendant ces deux malheureuses années, qu'il faut même toutes les exigences de la politique pour accorder un pareil secours à S. M. le roi d'Espagne dans un tel moment.

— Pardonnez-moi, monsieur, si je ne comprends pas l'économie à propos d'une pareille expédition. L'économie, monsieur, quand il s'agit de l'honneur du pavillon de la république, quand il s'agit de la vie des hommes! cela me paraît plus qu'une faute, monsieur, c'est un crime. L'économie! mais, monsieur, songez donc que pour épargner peut-être trois ou quatre cent mille écus, vous compromettez le salut de votre flotte entière.

— Mais, monsieur l'amiral, vous n'aurez qu'à paraître pour faire fuir ces Français. Vous les avez vus à Southwood en 72, et dans les combats de 73.

— C'est parce que je les ai vus, monsieur, que je sais le cas qu'il faut en faire. Si dans deux combats, par une lâcheté inouïe, leur amiral s'est éloigné du feu de l'action, lors de la première bataille de 73, une fois livrés à eux-mêmes, ils se sont battus bien intrépidement... Et puis, voyez-vous, monsieur, ils sont commandés par un homme qu'on n'estime pas assez en France, et qui devait être prince, si prince signifiait quelque chose; c'est Du Quesne. Ils l'oublient; ils lui donnent pour supérieurs d'Estrées, Vivonne, des gens de cour; mais s'il vient une occasion sérieuse, ils le trouveront, et je ne voudrais pas, je l'avoue, me trouver-moi, opposé à Du Quesne avec des forces inférieures aux siennes; car la présence de ce brave homme à bord d'une flotte vaut déjà dix vaisseaux.

M. de Weld ne put retenir un geste d'étonnement, et dit à Ruyter :

LA DERNIÈRE CAMPAGNE DE RUYTER.

A l'angle gauche de la place de la cathédrale d'Amsterdam, on voyait une maison d'une modeste apparence; son toit, assez élevé, mais très incliné, s'abaissait rapidement vers les cinq frontons, hauts et couronnés, des fenêtres de la façade; un perron de grès, soigneusement lavé, conduisait à une porte de chêne, garnie de larges clous de cuivre reluisant comme de l'or. Cette maison était celle de Ruyter. Or, le 23 juillet de cette même année 1664. Le vieil amiral était retenu chez lui par les souffrances d'une nouvelle et violente attaque de gravelle, maladie dont Ruyter ressentit souvent les cruelles atteintes. Il était environ sept heures du soir; le ciel était pur et bleu, le temps calme, l'air chaud. Un domestique âgé parut à l'entrée du cabinet de verdure, et vint demander à Ruyter si M. de Weld, conseiller du collège de l'amirauté d'Amsterdam, pouvait entretenir un instant l'amiral de la part de messieurs du collège.

— Faites entrer M. de Weld dans la salle, et dites que je vais le joindre. — dit Ruyter.

Alors sa femme et ses enfans se disposèrent à l'accompagner; et lui, se levant avec peine, s'appuya sur le bras de son fils, et regagna sa maison à pas lents.

La nuit était à peu près venue, et Ruyter entra dans une assez vaste salle, tendue d'une tapisserie verte à feuillage d'un vert plus clair, et éclairée par six bougies de cire jaune qui brûlaient dans un lustre de cuivre rouge à crémaillère et aux branches extrêmement contournées; de grandes chaises de pareille tapisserie, à hauts dossiers et à pieds torsés, un riche cabinet d'ébène supportant de grands vases du Japon rouge et or, et un beau portrait de Luther en ronde bosse d'ivoire qui resplendissait sur un fond de velours noir, entouré d'un cadre de bois sculpté avec une merveilleuse habileté; une grande table couverte d'un tapis de Turquie dont les plis lourds et carrés traînaient sur le sol; tel était l'ameublement simple et sévère de cette pièce où Ruyter trouva M. de Weld, homme de moyen-âge, à cheveux gris, et vêtu de velours noir.

— Bonjour, M. de Weld, lui dit affectueusement Ruyter en s'asseyant dans un grand fauteuil avec l'aide de son fils, qui sortit bientôt.

— Et comment allez-vous, M. l'amiral? cette gravelle maudite vous fait-elle au moins trêve?

— Je souffre toujours M. de Weld; je souffre toujours, mais que la volonté de Dieu soit faite ainsi... Ah ça, dites-moi, que décide le collège au sujet de l'expédition dans la Méditerranée?

— Mais le collège, monsieur, est toujours dans les mêmes intentions.

— A-t-on des nouvelles récentes de Messine?

— Les dernières sont du commencement de juin; les Espagnols paraissent alors redouter une entreprise qu'on allait tenter sur Melazzo, place fort importante, qui devait être attaquée par terre et par mer. Et la dépêche du prince de Montesarchio à S. A. le prince d'Orange annonçait même le départ des troupes françaises pour Melazzo.

— Le vice-roi sort donc enfin de son sommeil?

— Oui, monsieur l'amiral; il y paraît, du moins, puisqu'il doit aller, disaient les gens bien informés, seconder l'attaque de Melazzo.

— Tenez, monsieur, s'ils prennent Melazzo, toute la côte nord de Sicile leur demeure libre jusqu'à Palerme, et leur subsistance est assurée par les plaines de l'intérieur. C'est là un noble et beau projet, et après tout, ce vice-roi n'est pas si dormeur qu'il le veut paraître. Mais sait-on au juste les forces françaises au Levant?

— Dix-huit vaisseaux et douze galères... Ainsi vous voyez, monsieur l'amiral, que les intentions de messieurs du collège sont des plus raisonnables en vous donnant dix-huit vaisseaux et quatre brûlots, qui, joints aux forces espagnoles, vous assurent un avantage numérique bien marqué sur les Français, qui sont d'ailleurs de tristes marins. Sans répondre à M. de Weld, Ruyter répliqua sa question, et dit :

— Ainsi messieurs des états ne veulent m'accorder que dix huit navires de guerre?

— Oui, monsieur l'amiral.

— Eh bien! monsieur, messieurs des états font là une faute dont ils se repentiront un jour.

— Comment?

— Ces forces sont trop inférieures, monsieur, comparées aux forces françaises.

— Trop inférieures, monsieur l'amiral? ne comptez-vous donc pas la flotte espagnole?

— Non, monsieur, je ne la compte pas.

— Mais elle est forte de quarante vaisseaux ou galères, monsieur.

Il y a quelques jours, lord Ponsomby s'est trouvé dans la circonstance la plus embarrassante. Il fallait demander à la Porte un firman qui permit à un brick anglais, ayant à bord M. Warington, consul-général d'Angleterre à Tripoli, et le matériel de ce consulat, de passer le canal des Dardanelles. Aucun de ses collègues n'a voulu demander pour lui ce firman, et il ne lui est resté d'autre ressource que de le demander lui-même; le brick est déjà arrivé, la permission lui ayant été accordée sans difficulté. Les réclamations de M. Warington seront retardées aussi par l'affaire Churchill.

Indépendamment de la flotte qui est partie pour Tripoli, une seconde flotte se rendra à Tunis. (G. d'Augsbourg.)

Une lettre particulière de Constantinople écrite par un négociant anglais de cette ville, annonce que le Sultan, désirant conserver la paix, et cédant enfin aux vives instances des représentants des grandes puissances, a consenti à l'éloignement du reiss-effendi.

ASCENSION DE M^{lle} GARNERIN A PARIS.

L'ascension et la descente en parachute par mademoiselle Garnerin, long temps contrariées par l'incertitude ou la mauvaise disposition du temps, ont été enfin effectuées dimanche dernier sur le Champ-de-Mars. Voici quelques détails sur cet événement dont la courageuse aéroporiste a failli être la victime.

Sur les huit heures du soir environ, mademoiselle Garnerin s'est embarquée dans son équipage. Après s'être élevée à une hauteur peu considérable et avoir promené pendant quelques minutes son embarcation au-dessus des têtes des spectateurs attentifs, elle a crié qu'on ramenât à terre le ballon captif. Cette manœuvre exécutée, et pendant que quelques ouvriers étaient occupés à réparer des avaries assez considérables que le ballon avait reçues, la famille et les amis de l'intrépide voyageuse s'étaient rangés autour de la nacelle, qu'elle n'avait pas quittée un instant, et tâchaient de la détourner de son projet d'ascension et de descente crainte d'accidents.

Mademoiselle Garnerin, résistante à leurs instances, sentant d'ailleurs son courage exalté par le regard de cette foule béante qui demandait son spectacle et murmurait déjà contre les lenteurs du voyage, montra la plus ferme résolution. En vain les autorités elles-mêmes s'efforçaient-elles de la dissuader; lorsque tout-à-coup une corde qui retenait le ballon ca pitif se rompit.

Le ballon lancé dans les airs avec une violence incalculable et une rapidité inouïe, au moment où personne ne s'y attendait, a pris son élan vers le ciel. Mademoiselle Garnerin qui n'était pas en garde contre ce choc imprévu, a, heureusement pour elle, été précipitée au fond de la nacelle. Un militaire qui se trouvait près de l'appareil au moment de l'ascension imprévue, accroché par son éperon à l'un des manœuvres du gréement, a été emporté lui-même par la violence de l'ascension, jusqu'à une hauteur de 12 pieds environ, d'où il est retombé, sans aucune blessure mais non pas sans quelques contusions.

En ce terrible moment, l'effroi a été général; le ballon, emporté avec violence, montait avec la plus grande rapidité et se dirigeait vers Grenelle. Ce cri fatal: *Je suis perdu!* est tombé de la nacelle. La foule, pleine d'anxiété et pleine déjà de remords, suit de l'œil cet horrible spectacle; elle voit le danger, elle s'émeut. Mais aucune puissance humaine ne peut porter secours! il n'y a qu'un miracle qui puisse la sauver! Vraiment l'anxiété de ce moment solennel a été terrible et générale! Heureusement le miracle s'est opéré et la foule a été débarassée de cet horrible cauchemar. Déjà le ballon avait atteint une hauteur appréciable environ à celle de deux fois la hauteur des Invalides, lorsque l'appareil du parachute s'est tout-à-coup détaché du ballon. Il s'est précipité vers la terre sans être déployé d'abord; puis, ouvrant ses vastes ailes, il s'est majestueusement abattu vers la terre, sans secousse, sans

— Comment! monsieur l'amiral, vous craindriez de combattre M. Du Quesne avec des forces inférieures?

— Oui, monsieur, dit Ruyter avec une bonhomie sublime.

— Ah! monsieur l'amiral, après avoir jusqu'ici donné tant de preuves d'une invincible intrépidité, deviendriez-vous timide?..

Cette exclamation, du reste assez naïve, ne pouvait absolument blesser Ruyter, qui, ainsi que tous les hommes d'un courage éprouvé, ne pouvait mettre en doute qu'on pût le soupçonner de lâcheté. Aussi répondit-il avec son habituelle simplicité: Je ne deviens pas timide, monsieur; mais je regrette sincèrement que ceux qui gouvernent la république hasardent aussi imprudemment l'honneur de son pavillon.

Pourtant, monsieur l'amiral, messieurs du collège de l'amirauté ne peuvent pas agir follement, et croient au contraire faire preuve de haute sagesse en composant cette flotte de la sorte, et surtout en vous priant d'en prendre le commandement.

— La république, monsieur, ne doit pas me prier, mais me commander; et lors même qu'elle m'ordonnerait d'aller combattre une flotte avec un seul vaisseau, j'irais.

— Vous iriez, monsieur l'amiral?

— Oui, monsieur, j'irais, parce que je serai toujours prêt à exposer ma vie partout où la république voudra exposer sa bannière.

Cette admirable réponse, faite du ton le plus calme et le plus naïf, stupéfia tellement le conseiller qu'il ne trouva pas un mot à répondre. Aussi, ayant demandé à Ruyter s'il irait le lendemain à la séance des états, malgré ses douleurs, et ce dernier l'en ayant assuré, il quitta l'amiral pour se rendre au collège de l'amirauté.

La nuit était tout à fait venue; après un souper frugal, la famille du vieil amiral se réunit de nouveau dans la grande chambre dont on a parlé; puis les domestiques entrèrent, et, lorsque neuf heures du soir sonnèrent, Ruyter se mit à genoux; tous l'imitèrent, et écoutèrent avec un profond et religieux recueillement la prière du soir, dite par le vieil amiral d'une voix grave et sonore.

Puis la prière dite, selon l'antique usage auquel durant sa longue carrière Ruyter ne faillit jamais, il donna une touchante bénédiction à ses enfants et à ses petits enfants agenouillés devant lui; puis ses domestiques, presque tous anciens matelots, vinrent lui baiser respectueusement la main. Alors, appuyé sur le bras de son fils, et suivant sa femme qui l'éclairait, Ruyter gagna sa chambre à coucher, et

obstacle, mais non pas sans braves et sans cris de joie de la part des nombreux spectateurs.

Mademoiselle Garnerin et son parachute se sont abattus dans l'enceinte du gymnase normal de M. le colonel Amorosité non loin de la barrière de Grenelle. La foule qui se précipitait pour contempler celle que son admirable sang-froid a pu seul préserver d'une mort certaine, a battu des mains en retrouvant la courageuse aéroporiste qui revenait vers le Champ-de-Mars, escortée de plusieurs carabiniers à cheval et montée sur le cheval de l'un d'eux. Elle a été accueillie par les plus vives acclamations chacun lui prodiguait les marques non équivoques d'un intérêt réel et plein d'admiration.

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

M. le Président: Ainsi vous l'entendez, votre femme se plaint que vous l'avez battue.

Le Mari: Mon Dieu, tenez, Messieurs, nous sommes presque tous hommes ici, et on peut parler. Les femmes, vous savez, ça fait sa tête, ça devient mijaurée, et quand ça n'aime plus son mari, ça devient délicat sur les nerfs; que si on y touche du bout du doigt, ça crie tout de suite à l'assassin. Faut cependant que les hommes se soutiennent, ou gare la débâcle dans les ménages! Car, pour vous en donner une idée, je vous dirai qu'il y a dans notre maison une demi-douzaine de légitimes qui n'attendent que ma condamnation pour en faire attrapper autant à leurs maris. Faut empêcher ça; nous sommes presque tous hommes ici, n'fait pas se manger les uns les autres.

La femme: Tout ça c'est des paroles; mais, Monsieur, il faut être franc et dire que vous m'avez battue.

Le mari: Pourquoi fouillais-tu dans la commode pour prendre le mois de la nourrice, qu'est un argent sacré dans un ménage?

La femme: C'était pour que vous n'alliez pas le boire, Monsieur.

Le mari: Ah! nous y voilà; la boisson à cette heure! Continue, ma poule; va, marche toujours: si on te laisse faire mon portrait, je vas être joli tout-à-l'heure. Vous allez voir la belle horoscope que ça va faire!

La femme: Puisque tu ne veux convenir de rien, avoue du moins du soufflet que tu m'as donné chez la portière.

Le mari: Je la renie, ta portière; c'est une femme, vous vous soutenez toutes entre femmes. Nous sommes presque tous hommes ici, je veux être jugé par les hommes.

La portière: Pour le soufflet pourtant, rien de plus véridique: je l'ai vu donner à madame en personne.

Le mari: Je demande d'autres témoins; que mon épouse fasse venir des hommes. Mais il a pas de danger! il y en a pas un qui serait assez lâche pour dire la chose qui n'est pas.

La femme: Messieurs, c'est inutile de l'obstiner; c'est un entêté; il ne conviendra jamais de rien, du moment qu'il l'a mis dans sa tête.

Le mari: Ah! oui, parlons en de tête, avec ça que les femmes la mettent dans leur poche, leur tête; oui! elles ont soin d'oublier c'est tête, elles n's'en servent pas, ça les gêne. Heureusement que nous sommes ici presque tous hommes, et que ça ne prendra pas, ma petite.

Le tribunal condamne le mari à 25 fr. d'amende.

Le mari: Ah! ah! dis donc, la petite, ça n'a pas tourné comme tu voulais; nous sommes des hommes ici, c'est pas comme chez ta portière, allons, allons, à la maison, et un peu lesté!

BELGIQUE.

Bruxelles, 29 juin. (trois heures). — La liquidation fin de mois, quoique très-chargée, s'est faite avec assez de facilité; sauf deux ou trois petits anicroches, tout le monde a rempli ses engagements. Les cours tendaient à la hausse, on a fait les obligations Ardoins à 42, 42 1/8 1/4; l'argent paraissait assez rare, cependant il y avait des acheteurs au comptant.

bientôt toute cette famille, si calme et si patriarcale, fut ensevelie dans le sommeil.

Le lendemain, 26 juillet, Ruyter se rendit à l'assemblée des états, où selon la coutume, il prit séance sur une chaise sans bras. Après avoir représenté fermement aux états qu'il regardait comme trop faible le nombre de vaisseaux qu'ils envoyaient au Levant, il leur assura qu'il était prêt d'ailleurs d'exécuter aveuglément leurs ordres.

Le 29 juillet, Ruyter partit, et embrassa sa femme et ses filles pour la dernière fois. Par une anomalie singulière, cet homme, qui avait toujours montré un sang-froid et un courage extraordinaires, ne put résister à de tristes pressentiments.

Il partit, en un mot, avec l'intime conviction que cette campagne lui serait fatale, et les dernières paroles qu'il dit à son gendre Bernard Somers en le tirant à part, furent celles-ci:

— Mon cher fils, je vous dis adieu, et non pas simplement adieu, mais adieu pour jamais, puisque je ne crois pas revenir. Cette expédition ne s'achèvera pas que je n'y demeure, je le sens bien.

Ruyter attendit jusqu'au 16 août que les vents fussent favorables pour sortir de Hellevoetsluis, où était mouillé le vaisseau amiral.

La fin de l'année 1673 et les premiers mois de 1676 n'amènèrent rien de décisif; mais le 14 avril, Ruyter croisa dans les parages d'Agosta, et le 20, l'amiral-général don Francisco Freire-de-la-Cerda, ayant mouillé dans ladite baie, assembla un conseil le lendemain à la pointe du jour, où il fut d'abord résolu de tenir des chaloupes prêtes pour opérer une descente à terre; on abandonna bientôt ce projet quand on sut que la ville qu'on espérait surprendre était commandée par M. de Mornas et parfaitement sur ses gardes. Sur le même jour, Ruyter reçut un billet qui lui donnait avis que l'armée navale du roi, commandée par Du Quesne, était sortie le 20 de Messine, et qu'elle avait passé en vue de Catania. Aussitôt Ruyter fit faire le branle-bas général de combat, car, au point du jour, il s'attendait à être attaqué. Néanmoins, l'armée française ne parut pas ce jour-là, et, le soir, le conseil de guerre, composé des officiers de deux nations, fut d'avis de jeter l'ancre et de sortir de la baie dès que le vent de terre commencerait à souffler, ou bien, si le vent se calmait, de remorquer les vaisseaux avec les galères, afin de prendre le large pour faire tête à l'ennemi. Selon ce projet, on mit donc à la voile sur les neuf heures du soir par un vent de terre, et tous

Après la cote, il reste 42 3/16 argent au 5 juillet.

Anvers, deux heures. Ardoins 41 3/4 41 7/8 42 42 1/8 1/4 1/8 argent Amsterdam, 29 juin. — Dette active 2 1/2 p. c. 56 3/8 7 1/6, 5 p. c. 102, billets de chance 24 3/4 13 1/6, syndicat 98, société de commerce 174 1/2 175 1/4 3/4; Ardoins pièces de 85 livres 41 7/8 42 3/8, grosses pièces 00; différée 45 15 1/8, passive 12 15 1/6.

Paris, 29 juin. — Cinq p. c. 108 25 (sans variation), 3 p. c. 80 10 (0 c. de hausse), dette active (Ardoins) 41 3/8 (hausse 1/8), différée ancienne 14 5/8 dito nouvelle 19 1/4, passive 12 3/4.

Londres, 28 juin (4 heures). — Tous les fonds tendaient à la baisse cependant leur dépréciation a été moindre que les dispositions de la bourse semblaient le faire craindre, la cote de Paris de la veille étant connue. Consolidés 92 1/8; hollandais 2 1/2 p. c. 57 à 1/8 à 57, 5 p. c. 102 1/8 1/4 à 1/8; Espagnoles active au comptant 42 41 3/4 5/8 3/4 3/8 à 5/8, au 30 courant 42 1/8 42 41 7/8 1/2 à 5/8, différée 19 1/4 à 1/8; portugais 3 p. c. 56 3/8 à 1/4; brésiliens 87.

M. de Ridder, ingénieur du chemin de fer, est arrivé à Gand; il a pour mission de diriger les travaux de la section entre Termonde et cette ville, lesquels sont commencés depuis lundi.

M. de Ridder a reçu l'ordre de résider à Gand où il viendra se fixer dans quelques jours.

Nous apprenons qu'au moment où le cercueil contenant la dépouille mortelle du chanoine Triest allait être descendu dans la fosse à Lovendeghem, une grande partie des assistants, qui étaient venus des communes environnantes pour assister à l'enterrement, voulurent contempler une dernière fois les traits de cet homme de Dieu; il fallut céder à ce désir si énergiquement exprimé. On ouvrit le cercueil, et ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à dérober aux regards de la foule pénétrée de douleurs, ces traits chéris. (Union.)

LIÈGE, LE 1^{er} JUILLET.

ELECTIONS COMMUNALES.

Nous avons donné hier une liste des candidats choisis dans une réunion préparatoire qui a eu lieu pour le quartier du Sud. Voici une autre liste de candidats présentés par une assemblée du quartier du Nord, que nous extrayons du Journal de la Province:

Le nombre des votans étant de 52, les suffrages ont été répartis ainsi qu'il suit:

Table listing candidates and their votes: MM. Lefebvre, conseiller de régence... 48 voix. J. Bellefroid, banquier... 47. Tilman, fabricant... 46. N. Hanquet, fabricant... 44. O. Brixhe, docteur en médecine... 44. M. Closset Wauters, échevin... 41. Lion, conservateur des hypothèques... 39.

Quelques suffrages ont été donnés à d'autres personnes.

Nous recevons la note suivante:

Les électeurs libéraux du quartier de l'Est sont invités à se réunir dimanche prochain 3 juillet, à 10 heures précises du matin, au local de l'école gardienne aux Récolets, afin d'arrêter la liste des candidats du quartier pour le conseil de régence.

C'est par erreur que quelques journaux ont annoncé que M. le ministre des affaires étrangères et ensuite M. le ministre de l'intérieur, se seraient rendus à Liège. (Moniteur.)

Un individu, père de quatre enfants, s'est pendu hier dans sa maison, à Rocour. Ce malheureux était atteint d'aliénation mentale.

M. le ministre de l'intérieur vient d'informer M. le gouverneur de Liège, que la rentrée au haras de l'état, des étalons qui sont en station dans notre province, est fixée au 15 juillet prochain.

Il s'est fait des achats considérables de laines pour Verriers aux foires de Breslau et Stettin.

les vaisseaux sortirent de la baie cette nuit-là. Le jour suivant, 22 avril, Ruyter était déjà, avant le lever du soleil, à trois lieues au nord d'Agosta, et découvrit l'armée navale, commandée par Du Quesne.

On vient de voir que les vaisseaux du roi partant de Messine le 20 avril; arrivés le 22 en vue d'Agosta, ils se disposaient à entrer dans ce port pour y prendre la poudre et les boulets qu'ils espéraient y trouver, lorsqu'ils aperçurent les ennemis sur les neuf heures du matin. Le vent étant tout-à-fait tombé, il faisait un calme profond; la chaleur était déjà grande, et les hauts rochers d'Agosta paraissaient s'élever au milieu d'un lac. Du Quesne, ne pouvant joindre les ennemis par cette acalmie, préféra les attendre, craignant que, s'il entra dans le port d'Agosta, on n'attribuât cette manœuvre à la timidité; mais bientôt après, le vent commençant de souffler du sud-sud-est, Du Quesne mit au large en revirant de bord, et fit l'est en ordre de bataille.

Cependant Ruyter se laissa arriver sur les vaisseaux du roi, et le combat s'engagea à demi-portée de canon, sur les quatre heures de l'après-dîner.

Ruyter, malheureusement lié par les instructions qui lui enjoignaient expressément d'obéir à l'amiral-général du roi catholique, pressentit l'issue de cette fatale journée, lorsque don Francisco de la-Cerda lui eut exprimé nettement sa volonté d'occuper avec son escadre le corps de bataille, ne voulant pas souffrir, disait-il, par un point d'honneur tout castillan, que le pavillon royal de sa majesté très-catholique fût à l'arrière-garde de l'armée, mais laissant d'ailleurs volontiers à Ruyter le poste périlleux de la droite.

Dans cette alternative, Ruyter, qui voulait surtout se servir du vent pour arriver vigoureusement avec son avant-garde sur la tête de la flotte française, espérant la faire plier, la percer et la séparer ainsi du corps de bataille, accepta la proposition de l'amiral espagnol, regardant la manœuvre de l'avant-garde comme devant être la plus vigoureuse et la plus décisive de la journée. De la sorte, les vaisseaux hollandais qui formaient l'avant-garde et l'arrière-garde, se trouvant séparés par le centre composé des vaisseaux espagnols, ne purent agir ensemble, et, ainsi qu'on l'a dit, la manœuvre de la gauche fut complètement paralysée par l'inertie et la lâcheté de l'amiral espagnol.

Ce furent donc les avant-gardes de chaque armée qui engagèrent ru-

— Nous apprenons que deux places de commis s'étant trouvées vacantes au Gouvernement Provincial du Brabant, M. le Gouverneur les a données à la suite d'un concours auquel les surnuméraires même ont été admis. On ne peut qu'applaudir à cette mesure si propre à favoriser l'émulation de l'étude.

Les réunions préparatoires des différents comités électoraux établis en ville se succèdent sans interruption. C'est une preuve de l'importance que les citoyens éclairés attachent, et à juste titre, aux choix qu'ils seront bientôt appelés à faire. Nous voudrions seulement, dans l'intérêt de tous, que ces réunions attirassent un plus grand nombre d'électeurs. Aucun comité n'a pu parvenir encore à en réunir au-delà de soixante ou de soixante-dix. C'est un mal, car c'est au sein de ces premières réunions que sont définitivement arrêtées les listes des candidats aux fonctions de conseillers municipaux. C'est donc là que tous ceux qui s'intéressent au résultat des élections prochaines doivent présenter leurs candidats, soumettre leurs titres à une discussion impartiale, et s'enquérir des chances de réussite. Ils prévientront par là le désagrément et le regret de se voir imposer des candidats sur le mérite desquels ils n'auraient pu émettre leur opinion. Qu'on ne s'y trompe pas, en effet; des citoyens isolés, agissant chacun dans une sphère d'activité à part, ne sauraient obtenir le moindre succès, quelques honnes que fussent leurs intentions. Les engagements pris d'avance par des électeurs réunis, dont les choix sont fixés, paralyseront toujours leurs efforts, et les placeront dans l'alternative humiliante, ou de devoir voter avec une majorité, dont les candidats pourraient ne pas être les leurs, ou de déposer dans l'urne électoriale des bulletins qu'ils savent être sans valeur.

Au contraire, en se rendant aux réunions préparatoires, en se concertant avec leurs concitoyens sur les choix à faire, ils sont sûrs, de quelque côté qu'ils se rangent, de ne point perdre leur temps et leur peine, et, le jour des élections arrivé, ils n'auront pas à se reprocher une défaite provoquée par leur négligence ou par un amour-propre mal entendu. Leur vote aura été de quelque poids dans la balance, et ils auront ainsi rempli leur devoir de citoyens. Les élections ne seront bonnes que pour autant qu'elles seront l'expression des opinions du plus grand nombre, et non le résultat des intrigues d'une coterie. Pour empêcher que cette dernière hypothèse ne se réalise, et il est de l'intérêt de tous de le faire, il faut donc que les choix préparatoires soient l'œuvre d'une imposante réunion, et c'est pour cela surtout que nous convions tous les électeurs à prendre la part la plus active aux assemblées qui se tiennent dans les différents quartiers.

— OU SONT AUJOURD'HUI LES QUESTIONS SOCIALES.

Les questions d'économie publique doivent être rangées sans contredit, parmi les plus importantes de la politique de notre époque. Un éloquent publiciste, dont nous plaignons, invoquer le témoignage, les considère même comme constituant toute la politique moderne. Voici comment il s'exprime à ce sujet :

« On a souvent comparé notre époque avec celle de 89; et l'on a dit: en 89, il fallait détruire; maintenant il faut édifier. Cette différence est certaine; mais il en est une autre aussi grave, qui attire cependant moins l'attention.

En 89, on était surtout blessé du défaut d'égalité et de libertés politiques. Ces deux biens moraux étaient ce que l'on revendiquait avant tout. On croyait que tous les biens matériels en dériveraient comme conséquences. Alors les solutions politiques étaient un but. De nos jours, où, après avoir réalisé, en grande partie du moins, ces deux objets des vœux de nos pères, nous éprouvons encore tant de maux, les questions politiques ne nous intéressent plus que comme achèvement à une meilleure position matérielle: elles ne sont plus que moyens. Arde du positif en tout, on a fini par voir que les formes gouvernementales, sur les-

quelles on a tant discuté, sont seulement des garanties, des questions secondaires, à la superficie de la société; mais qu'au-delà, plus avant dans les profondeurs de l'ordre social, fermentent d'autres questions, bien autrement vastes, bien autrement vitales, celles des intérêts matériels. Ce qui doit préoccuper principalement les hommes d'état, ce ne sont plus les rapports des personnes au gouvernement, ni ceux des personnes entre elles; ce sont ceux des personnes aux choses. Ce sont les questions relatives à la création et à la distribution des produits, aux mouvements des richesses, à la source, à la répartition, à l'emploi des impôts. »

Comme nous venons de le dire ces éloquentes paroles nous semblent parfaitement indiquer où se trouvent aujourd'hui les difficultés de notre ordre social, et le but vers lequel doivent principalement se tourner aujourd'hui les efforts de tous les amis du progrès véritable. En effet, tant que subsisteront les fatales entraves dont parle l'écrivain, que nous venons de citer, il ne sera point possible de fonder l'espoir d'un progrès vaste et régulier, car en même temps qu'on paralyse le commerce et l'industrie, qu'on restreint la production, on empêche aussi les lumières et la morale de se propager parmi les classes inférieures de la société; c'est une vérité depuis longtemps reconnue, que leur degré de civilisation est toujours en rapport avec le degré d'aisance dans lequel elles vivent. L'Espagne est là pour l'attester encore au besoin: voyez quelle est la situation des populations de ces contrées, sous le triple rapport de l'industrie, de l'instruction et des mœurs.

Malgré les vives lumières qu'ont jetées la science des Turgot des Adam Smith et des Say, sur les lois suivant lesquelles les richesses se produisent parmi les nations, le plus grand nombre vit encore dans l'ignorance de l'immense préjudice que causent à l'industrie et au commerce, les lois restrictives qui leur sont appliquées, et dans quelles énormes proportions elles restreignent la production générale d'un pays.

Récemment encore cependant, des hommes habiles, ont fait entrevoir la somme de sacrifices qui résulterait pour la France, du régime restrictif sous l'empire duquel elle se trouve placée. Ils ont établi, par exemple, que les monopoles accordés sous la restauration à l'agriculture avaient fait renchérir le blé de quatre ou cinq francs, par hectolitre, augmenter le prix de la viande de cinq à dix centimes par livre, et doubler à peu près le prix du bois. On sait aussi que la fabrication des étoffes de laine et de coton, qui servent à vêtir les classes pauvres, est rendue plus chère qu'ailleurs par le privilège; personne n'ignore non plus que la protection accordée aux sucres des colonies, coûte aux consommateurs une somme annuelle de 30 millions (1); et enfin que l'obligation d'employer du fer indigène enlevé à l'industrie française une autre somme de 50 millions (2). On pourrait faire les mêmes calculs pour tous les articles repoussés par la douane, et l'on arriverait facilement à un effrayant total. On conçoit que dans un pareil état de choses, la consommation des populations ouvrières de la France est fort restreinte, si on la compare à celle de quelques autres nations. Aussi, trente millions de français consomment-ils beaucoup moins que onze millions d'Américains? (3)

Mais le mal du régime restrictif ne consiste point seulement à faire payer plus cher aux populations les objets qu'elles consomment, il attaque aussi le travail général. Nous venons de voir, en effet, quelle énorme quantité de capitaux se trouve absorbée par le seul renchérissement des articles protégés par la douane; il est évident que la plus grande partie des capitaux ainsi dépensés seraient employés à salarier un nouveau travail, s'ils n'avaient point été se perdre, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans le renchérisse-

(1) Anisson. Enquête sur les sucres.
(2) Id. Id. sur les fers.
(3) Voir l'Encyclopédie de Gourfin, art. Consommation.

dement l'action, et des deux marins qui la commandaient, l'un fut emporté d'un coup de canon au commencement du combat: ce fut le brave d'Alméras, lieutenant-général monté le *Lys*; l'autre fut blessé à mort: ce fut le vieux Ruyter. Il était alors sur la dunette de son vaisseau, le *Concorde*, vêtu de gris, sans casque ni cuirasse, et venait de donner l'ordre à son capitaine Gérard Kulembourg de brasser les voiles sur le mât, « lorsqu'un boulet lui enleva la plus grande partie de devant du pied gauche, et lui cassa les deux os de la jambe de droite, à la hauteur d'une main, au-dessus de la cheville, les laissant tout brisés et fracassés; la violence du coup le fit tomber de dessus la touque (*dunette*), c'est-à-dire de la hauteur de sept pieds, sans toutefois se blesser qu'à la tête et peu dangereusement. M. de Coo, capitaine en 1666, fut aussi tué sur le *Scopre*, qu'il commandait; et M. de Cogolin, qui, par sa vigilance lors du combat de Southwood-Bay, en 1672, sauva l'armée anglo-française d'un plus grand désastre en lui annonçant l'arrivée de l'ennemi, M. de Cogolin, capitaine du *Fidèle*, gravement blessé lors du commencement de l'action, se fit descendre à fond de cale pour être pansé, et se fit remonter bientôt sur le pont de son vaisseau, qu'il ne quitta qu'à la fin du combat. Enfin, M. de Tambois, de Villeneuve-Ferrières, de Guignes, de Bonnefous, etc., furent aussi tués après avoir vaillamment fait leur devoir.

Dans la dépêche écrite par Du Quesne, quelques jours après le combat, on lit ces mots: « Je mis à la voile le 29 avril au matin, d'un vent favorable, avec toute l'armée, et avant que de faire la route de Messine, je mis l'armée en bataille, et nous approchâmes fort près de Syracuse; cependant nous eûmes le loisir d'y voir leur armée réduite à rester dans ce port dans le temps que nous tenions la mer.

Or, sait-on ce qui se passait le 29 avril dans la baie de Syracuse? sait-on ce que Du Quesne ignorait lorsqu'il amenait fièrement sa flotte triomphante à la vue de ce port? « Ce jour-là même, à cette heure là même, le vieux Ruyter mourait de ses blessures... »

Somme et désespéré, rajustant à grand'hâte ses voiles, ses mâts et ses manœuvres, déchirés par le fer ou brûlés par le feu, la flotte hollandaise était alors mouillée dans la rade de Syracuse, et à peine restait-il sur les vaisseaux de la république quelques traces de ces affreux ravages qui laisse toujours après elle une longue bataille na-

ment occasionné par le régime restrictif. Il serait donc vrai de dire de ce régime, qu'il ne nuit point seulement par le mal qu'il fait, mais encore par le bien qu'il empêche de faire.

Mais, objectera-t-on peut-être, ces articles de la consommation que vous payez plus cher n'auraient point été produits, si vous aviez été les acheter à l'étranger, et ainsi se serait opérée dans le pays une réduction de travail. — Erreur. Ces articles que la France ne sait pas fabriquer avec économie, elle se les serait procurés, en les demandant là où ils se confectionnent à bas prix, en échange de ceux qu'elle pourrait aussi fabriquer avec avantage. — Qu'avec dix journées de travail, dit un économiste, on fasse en France cent livres de soie et cinquante de coton; en Angleterre, cent de coton et cinquante de soie, que les deux pays échangent au pair, il est clair que chacun trouvera son profit à faire ce qu'il fait le mieux. Avec dix journées de travail, la France se procurera cent livres de coton, quantité qui, avant l'échange, lui demandait vingt journées de travail. L'Angleterre se procurera le même avantage pour les soieries. — On conçoit encore, comme nous l'avons dit tout-à-l'heure, que s'il y avait une diminution de travail dans les fabriques de soieries, les fabriques de coton recevraient une activité plus grande et qui ferait ici une large compensation. — Ainsi il y aurait à la fois baisse dans le prix des articles de la consommation et augmentation de travail.

Si l'on étendait l'exemple que nous venons de citer aux divers articles de l'industrie, c'est-à-dire que si chaque pays voulait se borner à fabriquer les articles qu'il peut présenter avec avantage sur son propre marché comme sur ceux de l'étranger, et chercher ensuite à se procurer les autres par la voie de l'échange, il deviendrait difficile d'assigner des bornes au travail et à la production. — Un homme qui avait jeté sur la société un coup d'oeil intelligent et profond, Adam Smith, voyait dans la division du travail, le principe de toute la puissance productive de l'espèce humaine, l'origine de toutes ses richesses. Et qu'est-ce que la liberté du commerce si ce n'est la division du travail appliquée aux nations? Car, à raison de diverses circonstances, de position, d'intelligence, etc., les nations comme les individus sont aptes à telles industries plutôt qu'à telles autres.

On connaît le célèbre exemple que donnait Adam Smith, des merveilles de la division du travail, et bien qu'il soit devenu vulgaire, nous le rappellerons encore ici: un ouvrier, dit l'illustre fondateur de la science économique, obligé de faire toutes les opérations nécessaires à la confection d'une épingle, n'en ferait pas sans doute plus d'une vingtaine par jour. Dans un atelier de dix ouvriers, où chacun est chargé d'une seule opération, on fabrique 40 mille épingles par jour, c'est quatre mille pour chacun. — Nous le répétons, la liberté du commerce, comme on l'a dit avec une grande justesse, c'est la division du travail, étendue de l'individu aux nations, et quoiqu'on dise ou qu'on fasse, c'est là que nous marchons inévitablement. Les progrès déjà faits dans cette voie, nous garantissent ceux de l'avenir. — On comprendra maintenant pourquoi nous entretenons si souvent nos lecteurs de la liberté de commerce et de l'industrie.

AVIS.

La propriété de cette feuille étant passée en d'autres mains, le premier soin des nouveaux propriétaires a été d'en agrandir le format. Ils augmentent aussi le personnel de la rédaction. — Le journal pourra désormais consacrer plus d'espace aux nouvelles du pays et de l'étranger; pendant les sessions législatives, les débats importants de nos chambres pourront être aussi présentés avec plus d'étendue. — Les rédacteurs s'occuperont avec zèle de toutes les matières industrielles et politiques qui pourront avoir de l'intérêt ou de l'utilité pour le pays. — Les changements que nous annonçons n'occasionneront aucune augmentation de prix ni pour l'abonnement, ni pour les annonces.

Le lendemain du combat, on avait eu quelque espoir de sauver l'amiral; mais bientôt une fièvre ardente augmentant la gravité de ses blessures, elles empirèrent tellement que les forces de Ruyter s'affaiblirent chaque jour, et le 29, dit le naïf historien témoin de cette mort sereine et glorieuse, « ce grand homme qui, en tout temps et principalement en allant au combat, avait coutume de se préparer à sortir de ce monde s'il y était appelé, fit voir qu'il soutenait ce dernier combat avec constance et qu'il envisageait la mort avec des yeux assurés; plus sa fin approchait, plus il témoignait le désir d'être délivré; il avait continuellement les mains jointes, priant Dieu de lui accorder une heureuse issue, et se servant, entre autres, pour exprimer sa pensée, du psaume 63: O Dieu, tu es mon Dieu! je te cherche dès le matin, mon ame a soif de toi, ma chair te souhaite dans une terre aride, altérée et sans eau.

Enfin, ce jour-là, sur le midi, commençant à avoir de la difficulté de proférer ses paroles, il désira que son pasteur Westovius lit la prière pour demander à Dieu une heureuse délivrance, et sur le soir, la parole ayant tout-à-fait manqué à l'amiral, lorsqu'on redoublait les mêmes prières, on voyait qu'il priait par ses soupis; ensuite il fut quelques heures sans parler et dans les dernières agonies de la mort jusqu'entre neuf et dix heures du soir qu'il rendit l'esprit doucement et tranquillement, en présence du pasteur Westovius, du vice-amiral de Hann, du contre-amiral Midellant, du capitaine Kallenberg et du comte de Stirum, qui, fondant en larmes, virent expirer leur vieux chef qui mourut ainsi, le 29 avril 1676, dans la baie de Syracuse, sur son bord âgé de soixante-neuf ans un mois et cinq jours.

Le corps de Ruyter fut embaumé pour être enterré à Rotterdam mais ses officiers ayant témoigné aux ecclésiastiques de Syracuse le désir que son cœur fut inhumé dans leur église ceux-ci refusèrent, disant qu'un membre de la religion réformée ne pouvait être placé en terre sainte. Alors le lendemain, le premier jour de mai, un soleil couchant, sans autre pompe que le duel de toute l'armée qui pleurait le bon père, le cœur de Michel Ruyter fut porté à cent pas de Syracuse, et enseveli sur une petite colline de gazon gisant dans la baie et environnée de la mer.

On n'a rien voulu changer à cette relation, qui raconte avec une si touchante et si admirable simplicité cette mort que Ruyter avait presentie, en disant: JE NE REVENDRAI PAS DE CETTE CAMPAGNE!

Eugène SUI.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE, DU 30 JUIN.
 Naissances : 2 garçons, 4 filles.
 Décès : 4 garçons, 3 filles, 4 hommes, 2 femmes, savoir : Gilles Boverie, âgé de 46 ans, tisserand, derrière les Poitiers, époux d'Anne Marie Halin. — Marguerite Grégoire, âgée de 87 ans, sans profession, rue St-Severin, veuve de Pierre-Joseph Labotte. — Marie-Mechtilde Gielkens, âgée de 77 ans, sans profession, béguinage St-Christophe, veuve d'Etienne Baral.

**ANNONCES
 ET AVIS DIVERS.**
**FÊTE DE HERSTAL.
 BAL**

Dimanche et lundi, 3 et 4 juillet, à la grande Salle du Moulin, chez BORGUET. 711

Un jeune homme cherche en LOCATION une CHAMBRE GARNIE, avec demi pension. S'adresser au bureau de cette feuille. 691

A VENDRE
 Une FORTE CHARRETTE, pouvant servir à conduire des pierres pour BATIR. S'adresser faubourg d'Amereœur, n° 59 bis. 715

On DEMANDE des TYPOGRAPHES. S'adresser au bureau de cette feuille.

A LOUER
 Pour entrer de suite en jouissance, l'ancien HOTEL du LIÈVRE à Visé. Ce local, propre par sa situation à l'établissement d'un commerce, se compose de quatre pièces par terre, même nombre au premier, mansarde, bois et solides greniers, cour, écurie, remise et jardin adjoint. S'adresser au notaire LEROUX, à Visé. 678

VENTE DE FOINS ET REGAINS.
 Le jeudi sept juillet, à dix heures, dans la prairie nommée Martin-Pré à Saubheid, commune d'Embourg, il sera VENDU, en quatre portions, les foins et regains croissant sur 404 perches dans ledit Martin-Pré. A crédit et à la recette de M^r HOUBAER, notaire à Seraing. 713

BANQUE LIÉGEOISE.
 L'administration informe les porteurs d'obligations de la Banque à terme, que le paiement des intérêts se fera à compter du 10 juillet prochain, au bureau de M. le trésorier, rue Souverain-Pont, n° 312, contre la remise de coupons qui seront délivrés à partir du 10 juillet, au bureau de la direction, place St-Denis, n° 637. 710

**MAISON DE COMMISSION
 DE
 A. DISCRY,
 RUE FERONSTRÉE, N° 742.
 EN VENTE :**

Fer en barre à canon et autres, fonte au bois et au coke n° 1. Vins de Bordeaux, champagne mousseux par panier, de 12, 25 et 50 bouteilles, laines, ardoises de France et de Belgique, bouteilles (laçon et bordelaise) pipes vides à l'eau-de-vie; plâtre brute et Montmartre; liège bouchons 1^{re} qualité par balle de 15 et 30 mille, le tout à des prix très modérés. 679

VENTE PAR LICITATION.
 Jeudi 7 juillet 1836, à midi, chez Madame V^e Thonon, à Sprimont.
 On VENDRA devant le juge de paix de Louvegnée, par le ministère du notaire HEUSE, une PETITE MAISON avec JARDIN et un FOUR en ruine, situés à Sprimont.
 Pour connaître les conditions, s'adresser au notaire HEUSE, à Louvegnée. 637

**LE 12 JUILLET 1836, à 10 heures,
 ADJUDICATION**
 EN L'ÉTUDE DE M^r BERTRAND, NOTAIRE,
 De DEUX MAISONS, avantageusement situées pour le commerce, rue des Degrés de St-Pierre, n° 13 et 14, à Liège. L'adjudicataire aura la faculté de continuer le service de plusieurs rentes en diminution de son prix.
 S'adresser audit notaire. 696

M^r DUSART, notaire à Liège, est chargé de
VENDRE UNE FERME
 située sur Avroï à Liège, au pied de Coïnte, avec une petite MAISON contigue et six bonniers un quart de jardins et prairies, en un seul gazon. Ces immeubles qui jouissent d'une des plus belles vues des environs de Liège, sont libres de charges. Ils sont d'un revenu de 1,51, 73, en sus des contributions, et une partie convient infiniment pour bâtir des maisons de campagne. 668

**BEAU QUARTIER
 A LOUER PRÉSENTEMENT
 RUE ROYALE, NUMÉRO 925 AU 1^{er}.
 S'adresser Place du Marché, n° 9. 706**

**Vente
 D'UNE
 BELLE ET SPACIEUSE
 MAISON
 SISE A LIÈGE, RUE DE LA RÉGENCE.**

Cette propriété comprend trois corps de bâtiments, dont deux rues de la Régence, avec un terrain propre à bâtir, et une gloriette dominant sur la ville, et l'autre, rue Plates-Pierres, elle donne sur la rue sur Meuse à l'eau, dont ils ne sont en partie séparés, que par un bâtiment qui sera démolit.
 Elle présente de grands avantages pour l'établissement de tout commerce que l'on voudrait y établir, par sa proximité du nouveau quai de halage et de l'embranchement à exécuter pour se rendre à la station du chemin de fer.

Cette VENTE aura lieu aux enchères publiques le jeudi 7 juillet prochain à 10 heures, devant M. CHOKIER, juge-de-peace en son bureau, rue Mont-St-Martin, par le ministère du notaire PAQUE, en l'étude duquel on peut voir les conditions ainsi qu'audit bureau. 650

**VENTE CONSIDÉRABLE
 D'IMMEUBLES.**

Le notaire DECLERCQ à Grammont VENDRA publiquement en deux séances, savoir : la première, pour l'adjudication préparatoire au 25 juin; et la seconde (sans aucune remise), pour l'adjudication définitive, au 16 juillet 1836, à 10 heures du matin, à l'hôtel le Petit Bruxelles, à Grammont, plusieurs immeubles situés à Grammont, Onkerzele, Overboelare, Maerbeke, Goefferdingen, Néderboelare, Deftinge, Santhergen, Iddergen et Nederhasselt, quelques rentes et obligations; et entr'autres : un vaste et magnifique bâtiment à trois étages, avec 5 bonniers 56 verges 40 aunes de jardin, entourés de murs solides, sis et situés dans la ville de Grammont, étant l'ex-abbaye de St-Adrien, occupé par M. C. Bogart et fils. Cette superbe propriété convient parfaitement par sa situation avantageuse, la nature de son sol, l'importance et la solidité des bâtiments et les nombreuses voies qui y aboutissent, à toutes espèces d'entreprises industrielles, telles que la culture de la betterave et du mûrier, à la fabrication de sucre; à un établissement de vers à soie, ainsi qu'à une distillerie, brasserie ou autre exploitation agricole.
 S'adresser pour tous renseignements en l'étude dudit notaire DECLERCQ. 714

**ADJUDICATION D'UNE MAISON,
 SITUÉE AU CENTRE DU QUARTIER DU SUD,
 DANS LA VILLE DE LIÈGE.**

Cette propriété, composée d'une bonne MAISON, bâtie en pierre de taille, avec cour, jardin et plusieurs quartiers est située dans la rue des Sœurs de Hasque, n° 162; elle communique par une porte cochère à la rue de la Syrène, derrière le Chœur de St-Paul, et aboutit ainsi à la nouvelle rue de la Cathédrale.

L'adjudication en deux lots, puis en masse de cet immeuble, aura lieu en l'étude du notaire DE BEFVE, préparatoirement le 5 juillet 1836, à 3 heures de relevée, et définitivement le 19 du même mois à la même heure.

S'adresser, pour connaître les clauses et conditions de cette vente, ainsi que pour prendre inspection des titres de propriété, chez ledit notaire, rue Sœurs de Hasque, n° 161, à Liège. 682

RÉGENCE DE LIÈGE. — AVIS.
 Le sieur J. B. Lagasse, fils, demeurant place du Marché n° 14, demande l'autorisation de transférer sa fonderie de plomb et sa fabrique de plomb laminé dans la maison cotée n° 39, rue des Mineurs.
 On peut former opposition dans le délai de quinzaine en s'adressant par écrit à la régence.
 Liège, le 27 juin 1836.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 29 ET 30 JUIN.
 Le pleyt belge Vr. Anna, v. de Rotterdam, ch. de sucre. — Le pleyt belge Dry Gebroeders, v. de Brème, ch. de sucre et café. — Le koff hanovrien Güte Hollong, v. de Carolinerziel, ch. d'avoine et orge. — Le koff hanovrien V. Alida, v. d'Ormersiel, ch. d'avoine. — Le koff kniph. Jonge Joanna, v. de Hambourg, ch. de genièvre et vieux fer. — Le koff kniph. Vr. Stiena, v. de Rotterdam, ch. de cercler, vieux fer, etc. — Le koff hanov. Fortuna, v. de Aucumerzy, ch. de farine. — Le koff oldenb. Fortuna, v. de Riga, ch. de farine de lin. — Le koff hanov. Albertus, v. de Dord, ch. de vieux fer. — La galj. dan. Anna Maria, v. de Aerschhaus, ch. de graine de navet.

**PLACE D'ANVERS, LE 30 JUIN.
 VENTES.**
 Sucres bruts. — 200 caisses Havane blond à florins 24 1/2 pa. nat.
 Sucres raffinés. — 13,000 kilos lumps à prix divers.
 3,000 pains en papier à fl. 25 1/2.
 Café. — 800 balles St-Domingue prix non indiqué.
 Grains. — 400 hectolitres orge du poids de 65 à 66 kilos à fl. 5.

BOURSES.

PARIS, LE 29 JUIN.

FONDS PUBLICS.	COURS DU JOUR.		COURS précédent.
	Ouvert.	Fermé.	
Cinq pour cent, comptant...	108 30	108 25	108 25
fin courant...	000 00	000 00	000 00
Trois pour cent, comptant...	00 00	80 00	80 00
fin courant...	00 00	00 00	00 00
Naples. Cert. Falc., comptant...	000 00	100 20	100 30
fin courant...	00 00	00 00	000 00
Esp. Dte. ac. 5% J. 1 ^{er} nov. comp. fin cour.	41 1/4	41 3/8	41 1/4
Dte. diff. sans int. compt.	00 00	14 3/4	14 1/2
Dte. pass. sans int. compt.	12 5/8	12 3/4	12 5/8
Emp. des cort. J. de mai 1834. fin cour.	00 00	00 00	00 00
Emp. royal. J. de juill. 1834. fin cour.	00 00	00 00	00 00
Rente 3 p. c. J. de juill. 1834. fin cour.	00 00	00 00	00 00
Rente perp. J. de juill. 1834. fin courant.	00 00	00 00	00 00
Coupons cortés.	00 00	00 00	00 00
Rome. Rs. 5 p. c. compt.	000 00	103 00	103 00
fin courant.	000 00	200 00	000 00
Belgique. Empr. 1831, compt.	000 00	000 00	000 00
fin cour.	000 00	000 00	000 00
Banque de Belgique.	009 00	119 1/2	119 3/4

LONDRES, LE 28 JUIN.

3% consolidés	92 1/4	Différées	49 1/4
Bel. em. 1832 C. D.	102 1/4	Passives	42 5/8
Holl. Dette active	57 1/8	Russie	110 1/4
Portugais, 5 p. c.	82 1/4	Brsil. Empr. 1834	87 1/4
Id. 3 p. c.	54 0/0	Mexicains, 5 p. c.	35 0/0
Espagne. Cortés	41 3/4	Grèce omnium	00 0/0

AMSTERDAM, LE 29 JUIN.

Holl. Dette active	102 0/00	Pologne. L. fl. 500 f.	138 1/4
Dito 2 1/2	56 7/16	Prusse. Obl. à L., 4	000 0/0
Différée	0 0/00	Lots de fl. 50 f.	107 0/0
Billet de chance	24 13/16	Espagne. Empr. Ard.	42 1/8 3/8
Syndic. d'amort.	98 0/0	Dito grd.	00 0/0
3 1/2	84 1/2	Dette différ. anc.	00 0/0
Soc. de comm. P.-B.	175 1/4	nouvelle	000 0/0
nouvelle	000 8/0	passive	12 1/2 1/2
Russie, H. et C.	105 1/4	Autriche. Métal, 5	100 5/8
1829, 5	105 3/8	Naples. Cert., 5	00 0/0
Intér. au gr. livr.	67 3/8	Angleterre. Cons., 3	000 0/0
Certif. à Amst.	00 0/0	Brsil. Obl. à L.	88 0/0

CHANCES. — ANVERS, LE 30 JUIN.

COURTS JOURS	DEUX MOIS.		TROIS MOIS.	
	P.	P.	P.	P.
Amsterdam	5/8 1/2 P.	P.	fl. 5/8 p.	4 0/0 P.
Rotterdam	5/8 1/2 P.	P.	fl. 11/98 3/4	00 0/0
Paris p. fr. 100	P.	P.	35 0/0	34 7/8
Londres p. Estr.	12 06 1/4	P.		
Hamb. p. 40 HB.	35 1/16	P.		
Bruxelles	1/4 1/2 P.	P.		
Gand				
Bons du trésor				

ANVERS, LE 30 JUIN.

FONDS.	INT.	COURS.	FONDS.	INT.	COURS.
Belgique.		fl. 500			138 1/2
Anvers.		Brsil.	5		A
Dette active.	5	E. à L. 1824	5		A
différée.	14 0/0	ESPAGNE.	5		87 1/4
Emp. 48 m.	5	Emp. 1834	5		41 3/4 42 1/8 42 A
A. B. fonce.	5	D. diff. 1834	5		20 1/4
Act. B. D.	5	Dit. p. 1834	5		43
HOLLANDE.		Dette diff.	5		15
Dette act.	2 1/2	B. Guebbl.	5		P
Rte. remb.	5	R. P. à Am.	5		P
AUTRICHE.		Cortés à P.	5		P
Métalliq.	5	dit. Coup.	5		P
Lots fl. 100.	4	à L.	5		P
fl. 250.	4	à L.	5		P
fl. 500.	4	Cert. Falc.	5		95 0/0
Pologne.		ÉTAT-ROU.	5		P
Lots fl. 300.	4	levée 1832.	5		102 3/8
		à An. 1834.	5		104 3/4

Malgré l'abondance de pièces, notre bourse a été assez ferme. — Ardoin ouvert à 3/4 7/8 42 1/8 et reste cours à ce prix. — Il y a 1/8 de hausse à Paris.

BRUXELLES, LE 30 JUIN.

Dette active.	55 1/4	P.	Synd. d'amort.	00
Emp. R. fin cour	104 3/4	P.	Lost. r. av. cour.	97 1/2
pr. à 1 mois	000 0/0	P.	inscrip.	97 1/4 P
Emp. dec. v. 1832.	400	P.	Métalliques.	103 3/4
Act. Société Gén.	825	A	Naples.	95 1/4 P
Soc. de Com. de cv	133 0/0	P.	Emp. Ard. 1835.	42 1/4 P
Ban. de Belgique	149 1/2	A	Emp. Guebbl.	00 0/0
Soc. du c. de S.-O	107 0/0	P.	P. à Am.	00 0/0
St. Hauts-Four.	129 0/0	A	Fin cour.	60 0/0
Banq. fonce.	99 3/4	A	D. différée.	15 0/0
S. du Cha. Flenu.	114	A	Id. 1835.	00 0/0
Wasme-Hornu.	99 1/4	P.	Brsil. Rotsch.	87 1/2 P
Sclessin.	106	A	Rome.	102 1/2 A
Société nationale.	121 0/0	P.	Cortés à Paris.	00 0/0
Levant de Flenu.	105 0/0	P.	à Londres.	10 0/0
Charb. d'Ougrée.	115	P.	Coup. Cortés.	10 0/0
Sars-Longchamps	104 0/0	P.	CHANGES.	
Chemin de fer.	102 0/0	P.	Amsterdam.	0/0 p.
Fourn. des Venues	103 0/0	A	Londres ct.	00 0/0
Gal.-Rus. ad. Br.	000	P.	à 2 mois.	0 0/0
St.-Léonard.	105 0/0	P.	Paris.	
Dette active. Hol.	55 3/4			

VIENNE, LE 21 JUIN.

Métalliques, 104 0/0. — Actions de la banque, 1377 0/0.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 30 JUIN 1836.
 Froment, Phectolitre, fr. 15 39.
 Seigle, id., 14 74.
 H. LIGNAC, Impr. du Journal rue du Toit-d'Or, n° 622, à Liège.